



FEUILLE DE ROUTE

INFORMATIEFICHE

Lieu Plaats	Paris (FRA)
Date Datum	18/10/2025 - Seniors 19/10/2025 - U20 20/10/2025 - U17
Catégorie Categorie	Epreuve de référence senior (ER#1)/ Referentie Wedstrijd senior (ER#1) Epreuve de référence U20 (ER#2)/ Referentie Wedstrijd U20(ER#2) Epreuve de référence U17 (ER#2)/ Referentie Wedstrijd U17 (ER#2)

La liste des tireurs de la FRBCE autorisés à participer à l'épreuve
[De lijst van KBFS schermers die aan het evenement mogen deelnemen](#)

U17 _ <https://fencing.ophardt.online/fr/inscriptions/show/33109>
U20 _ <https://fencing.ophardt.online/fr/inscriptions/show/33110>
SENIOR_ <https://fencing.ophardt.online/fr/inscriptions/show/33111>

Cadre Kader	-
Arbitre Scheidsrechter	TBD
Informations pratiques Praktische informatie	Voir note de l'organisateur en annexe Zie nota van de organisatoren in bijlage

Logistique - [Logistiek](#)

Les tireurs organisent et assurent leur déplacement par leurs propres moyens. A titre d'information, les fédérations (FRBCE, FFCEB et VSB) préconisent les dispositions suivantes.

[De schermers organiseren en betalen hun eigen reis. Ter informatie beveelen de Federaties \(KBFS, VSB en FFCEB\) de volgende regelingen aan :](#)

Hébergement Overnachting	Ibis budget porte d'Italie ouest Cliquez sur le nom de l'hôtel pour obtenir les informations Klik op de naam van het hotel voor de informatie
Transport	Véhicule personnel (favorisez le co-voiturage)



Vervoer	Eigen vervoermiddel (Carpoolen bevorderen)
Transfert	-
Droit d'engagement	20€ à payer via l'application Hello Asso avant le 8/10/2025 – voir note d'orga
Inschrijvingsgeld	20€ te betalen via Hello Asso app voor de 8/10/2025 – zie nota orga

Inlichtingen - Informations

Formalités	Carte d'identité/identiteitskaart
Documenten	Autorisation parentale pour les mineurs d'âge voyageant seuls Ouderlijke toestemming voor minderjarigen die alleen reizen
Matériel Materiaal	Les normes appliquées en Belgique sont supérieures à celles appliquées en France De normen die in België worden toegepast voor U17's zijn hoger dan die in Frankrijk
Remarque Opmerking	Le cadre sportif est la personne vers qui se tourner en cas de problème lors de la compétition Être présent à la salle de compétition au minimum 1H15 avant le début de la compétition A destination des parents : encouragez/supportez mais ne pas s'occuper du coaching des sportifs Pas de coaching pour des matchs belgo-belges De kader (trainer) is de persoon tot wie je je moet wenden in geval van problemen tijdens de wedstrijd. Minstens 1 uur 15 minuten voor het begin van de wedstrijd aanwezig zijn in de wedstrijdhall. Voor ouders: moedig de atleten aan/steun ze, maar coach ze niet Geen coaching voor wedstrijden tussen Belgische schermers

EPREUVE NATIONALE 1



SEMAINE DE L'ARME FLEURET

La FFE et le Cercle Des Escrimeurs
Parisiens ont le plaisir de vous inviter à la
semaine de l'arme Fleuret, épreuve
national 1, qui aura lieu du Samedi 18 au
lundi 20 octobre 2025
Séniors, M20, M17

**DU 18 AU 20
OCTOBRE 2025**

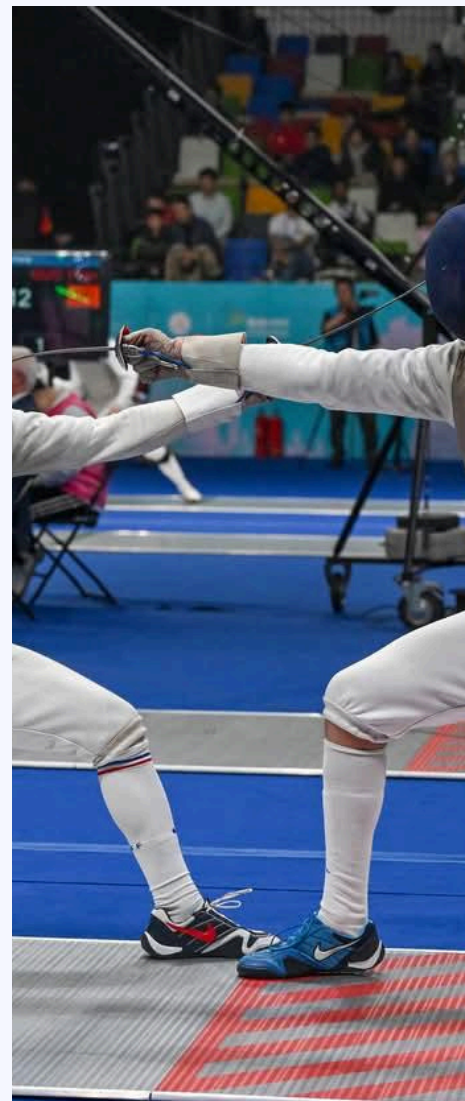
Samedi 18 Octobre => Séniors
Dimanche 19 Octobre => M20
Lundi 20 Octobre => M17



Contact : club@escrime-cep.com



**LIEU : HALLE CARPENTIER,
81 BOULEVARD MASSENA
75013 PARIS**



ARTICLE 1 : LICENCE

En cours de validité saison 2025-2026. Les Épreuves nationales sont ouvertes aux licenciés FFE et aux licenciés des fédérations affiliées à la FIE, sous réserve des conditions de participation édictées dans le présent règlement.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT ET FRAIS D'INSCRIPTION

Pour les licenciés FFE, les engagements se font à l'aide du système d'engagement en ligne sur l'extranet de la FFE (<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>). Les engagements pour les épreuves nationales individuelles et par équipes accessibles sans quotas, ni sélection, sont effectués par les clubs.

Pour les licenciés des fédérations affiliées à la FIE, les engagements se font directement auprès des organisateurs par email à club@escrime-cep.com. Cette inscription sera valable après retour par mail de confirmation d'inscription.

la clôture des engagements est fixée au mercredi 8 octobre 2025, 23h59.

Pour la catégorie SENIOR, le système de paiement de l'extranet laisse la possibilité aux clubs de régler les inscriptions jusqu'au vendredi 12h précédant la compétition.

ARTICLE 2 BIS : FRAIS D'INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

Les frais d'inscriptions dépendent de la date d'inscription

Seniors : Avant le 8 octobre 2025 23h59 droit d'inscription 25€

M17, M20 : Avant le 8 octobre 2025 23h59 droit d'inscription 20€

Catégorie séniors :

Droit d'inscription payé sur l'extranet FFE lors de l'engagement par le club ou le tireurs

- Droit d'inscription pour seniors hommes non FFE : par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-seniors-hommes-non-ffe>



- Droit d'inscription pour seniors dames non FFE : par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-seniors-dames-non-ffe-semaine-fleuret>



Catégorie M20 :

- Droit d'inscription pour M20 hommes par HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-m20-hommes>



-
- Droit d'inscription pour M20 dames par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-m20-dames>



Catégorie M17 :

- Droit d'inscription pour M17 hommes par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-m17-hommes>



-
- Droit d'inscription pour M17 dames par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-m17-dames>



En cas d'absence de tireur(se)s engagé(e)s, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireur(se)s présent(e)s doivent s'acquitter des frais d'inscription des tireur(se)s absent(e)s, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition

ARTICLE 3 : FORMULE ET HORAIRES DE L'ÉPREUVE

Un pointage à l'entrée du lieu des épreuves, est mise en place avec un QR CODE à présenter, fournit après le paiement de l'engagement ou que l'on trouvera sur le site du CEP dans la liste des participants.

La formule sera identique pour toutes les épreuves :

- 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminé(e)s,
- Tableau d'élimination directe sans repêchage.

Samedi 18 Octobre 2025 :

Fleuret hommes seniors : appel 7h00 scratch 7h30 début 8h00

Fleuret dames seniors : appel 10h00 scratch 10h15 début 10h30

Dimanche 19 Octobre 2025 :

Fleuret dames M20 : appel 8h00 scratch 8h15 début 8h30

Fleuret hommes M20 : appel 8h00 scratch 8h15 début 8h30

Lundi 20 Octobre 2025 :

Fleuret dames M17 : appel 8h00 scratch 8h15 début 8h30

Fleuret hommes M17 : appel 8h00 scratch 8h15 début 8h30

ARTICLE 4 : ARBITRAGE

L'engagement des arbitres est pour le temps de la compétition, les clubs s'engagent donc à fournir des arbitres pour le temps de l'épreuve et potentiellement jusqu'à sa fin.

Séniors :

le club doit régler la contribution solidaire, 40€ de 2 à 3 tireurs, 130€ de 4 à 8 tireurs, et 200€ de 9 tireurs ou plus

M20, M17 :

Pour les catégories M17 et M20, les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus devront présenter un arbitre conformément au règlement en vigueur, et prévoir 2 arbitres à partir de 10 tireurs.

Les clubs ou pays étranger : Délégations étrangères : 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres à partir de 10 tireurs engagés, dames et hommes confondus. Amende 500€/arbitre non présenté

ARTICLE 5 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et FFE pour le bon déroulement du Circuit.

En cas de litige, nous nous référons aux règlements fédéraux en vigueur.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément à l'article T.15 du règlement FIE.

ARTICLE 8 : STAND MATERIEL

Des stands de matériel seront présents tout le week-end.

ARTICLE 9 : RESTAURATIONS

Une buvette sera mise en place.